Association Nationale de Formation en Gérontologie
876 rue du Mas de Verchant
34000 Montpellier
Email: anfg34@orange.fr
Tel: 0467208442

PILOTAGE ET MISE EN OEUVRE DE PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS GÉRONTOLOGIQUES (distance)

Management général de structures, pilotage, mise en œuvre de projet d'établissement gérontologique

Cette formation, éligible au CPF, permet de valider un bloc de compétences menant à la certification Directeur d'établissements gérontologiques (Titre de niveau 7 enregistré au RNCP code 34381)

Bloc n° 1 : Management général de structures, pilotage et mise en œuvre de projets d'établissements gérontologiques

Modalité pédagogique :
Formation à distance

Durée:
28.00 heures - jours

Profils des stagiaires

- Directeurs et Directeurs adjoints d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, Cadres et cadres supérieurs de santé, IDEC, Attaché(e)s d'Administration, Médecins coordonnateurs, etc

Prérequis

- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou avoir 5 ans d'expérience dans le secteur de la gérontologie.

Objectifs pédagogiques

- 1. Analyser des enjeux et des objectifs de développement d'établissements gérontologiques
- 2. Elaborer et structurer un projet d'établissement gérontologique

Contenu de la formation

- Module 1 - Présentation et objectifs (positionnement) (3h30)
  - Présentation des participants et recueil des attentes stagiaires en tour de table : fonction actuelle, établissement, formation, parcours professionnel, projet professionnel
  - Présentation objectifs de la formation et programme
  - Tests de positionnement
  - Debriefing Tests / Personnalisation de la formation
- Module 2 - Les exigences législatives et règlementaires relatives au projet d'établissement (partie 1) (3h30) (objectif 1)
  - Exercice collectif, corrections et commentaires : Les exigences législatives et règlementaires relatives au projet d'établissement à travers un QCM et textes à trous
  - Les tendances actuelles en matière de projet d'établissement : les attendus des acteurs (autorités de contrôle et de tarification, évaluateurs externes…)
- Module 3 - Les exigences législatives et règlementaires relatives au projet d'établissement (partie 2) (3h30) (objectif 1)
  - Révisions modules 1 et 2 : ce qui est acquis ? Ce qu'il faut approfondir ?
  - Exercice collectif, corrections et commentaires : Les exigences législatives et règlementaires relatives au projet d'établissement à travers un QCM et textes à trous
  - Les tendances actuelles en matière de projet d'établissement : les attendus des acteurs (autorités de contrôle et de tarification, évaluateurs externes…).
  - Exercice : analyse d'un projet d'établissement des participants en plénière (projeté)
- Module 4 - PDCA - PAQ - RBPP ANESM-HAS (3h30) (objectif 1)

Association Nationale de Formation en Gérontologie
876 rue du Mas de Verchant
34000 Montpellier
Email: anfg34@orange.fr
Tel: 0467208442

- Le PDCA et le PAQ : la démarche d'amélioration à partir du projet d'établissement
- Exercice individuel : l'amélioration continue et le projet d'établissement
- Débriefing et correction
- La RBPP ANESM-HAS relative au projet d'établissement / Présentation des caractéristiques d'un projet d'établissement répondant à la RBPP
- Exercice INDIVIDUEL : analyse d'un projet d'établissement à partir d'un projet d'établissement / projet de service (exemple réel)

- Module 5 - Les phases d'élaboration du projet d'établissement (3h30) (objectif 2)
  - Révisions modules 3 et 4 : ce qui est acquis ? Ce qu'il faut approfondir ?
  - Les 5 phases d'élaboration du projet d'établissement et les 8 étapes de la rédaction d'un projet d'établissement : Définition et déclinaison opérationnelle de la méthodologie retenue
  - Le choix des thèmes et points incontournables à traiter dans le projet d'établissement
  - Les facteurs clés de succès afin que le projet d'établissement soit : un outil de pilotage et de management, un outil de positionnement et de communication
  - Exercice : La phase préparatoire - Les étapes pour mon établissement/service (les 7 premières étapes) : les choix méthodologiques adaptés à mon établissement
  - Exercice : analyse d'un projet d'établissement des participants en plénière (projeté)
- Module 6 - Les points de vigilance et les facteurs de risques (3h30) (objectif 2)
  - Les points de vigilance et les facteurs de risques sur le plan méthodologique : les différents choix possibles ainsi que les arbitrages à réaliser
  - Les outils de traçabilité et de formalisation de la démarche à mettre en place
  - Les modalités de participation des professionnels
  - Les modalités d'association des usagers : plusieurs possibilités envisageables (avantages et limites de chaque formule).
  - Exemples de méthodologies (à partir de cas réels) analysées en plénière
  - Phase Groupes de travail / Présentation de fiche méthodologique ANFG n°4
  - Exercice individuel "Guide d'entretien" et Debriefing
  - Exercice individuel : animation Groupe de travail avec le guide d'entretien (jeux de rôles entre participants)
- Module 7 - Groupes de travail et fiche méthodologique (3h30) (objectif 2)
  - Phase rédaction / validation / communication / Suivi : fiche méthodologique ANFG n° 2 (rédaction)
  - Phase Analyse des données recueillies et détermination des objectifs à 5 ans : Présentation de la fiche méthodologique ANFG n°5
  - Exercice Fiche n°5 en plénière et en individuel
- Module 8 - Évaluations finales (3h30) (évaluation)
  - Révisions jour 3 : ce qui est acquis ? Ce qu'il faut approfondir
  - Exemples de thématiques (Objectifs majeurs) et échanges avec les participants
  - Exercice Fiche objectif J4
  - Exercice Projet de soins - Texte à trous_J4
  - Fin de la formation / Tour de table et évaluation de la formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Consultante et formatrice Seniors*
*Nos formateurs sont des professionnels de la gérontologie (Directeurs d'EHPAD, cadres supérieurs et cadres de santé, diététiciens, psychologues, animateurs-trices, médecins-gériatres, psychomotriciens,…) ayant suivi une formation spécifique à nos méthodes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Connexion à la plateforme visio de l'ANFG (lien envoyé par mail). Les participants doivent prévoir un accès individuel avec caméra et micro fonctionnels.
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices individuels ou collectifs
- Analyse de documents (PE/PS) et de textes législatifs
- Etude de cas (à partir de PE/PS réels)
- Analyse des RBPP HAS
- Mises en situations (animation d'un groupe travail)
- Entraînement à la rédaction d'un PE/PS à partir d'une trame proposée

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Association Nationale de Formation en Gérontologie
876 rue du Mas de Verchant
34000 Montpellier
Email: anfg34@orange.fr
Tel: 0467208442

- Feuilles de présence.
- Evaluation écrite en cours de formation : A partir de documents, de recherches effectuées sur le secteur et de diverses informations fournies et mises à disposition des candidats, ces derniers doivent structurer et présenter une analyse des enjeux et des problématiques d'établissements gérontologiques, les candidats doivent sélectionner les informations pertinentes pour établir et proposer les éléments d'un projet d'établissement pertinent et réaliste. QCM (exigences réglementaires et législatives) ; Analyse de projets d'établissements réels ; Mises en situation professionnelle : définition et présentation d'objectifs pluriannuels, animation de groupes de travail (sur la base de cas stagiaires) ; Exercices de rédaction à partir de la trame de projet d'établissement / projet de service / projet de service proposée.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.